Développement «	du postulat
-----------------	-------------

4.01/21

« Vers plus d'autosuffisance énergétique : stocker l'électricité sous la forme d'hydrogène vert »			
Auteur	PS, M. Maël Bourquard		
But visé	 étudier la possibilité de développer une centrale de production d'hydrogène; évaluer la réalisabilité d'une telle installation, son potentiel commercial, son impact sur la politique énergétique locale et régionale et son intégration dans la stratégie nationale; comparer les autres modes de régulation de l'énergie électrique disponibles. 		
Préavis du Conseil communal	Accepté	Refusé	Transformé en postulat
Motifs	Le Conseil communal partage les arguments du postulat. Plus que stocker l'énergie électrique, il s'agit aussi et prioritairement de pouvoir définir les besoins effectifs potentiels par une étude de marché et mesurer les impacts d'une telle production, notamment sur la consommation d'eau potable par exemple, en fonction de la baisse constante de la pluviométrie et du stress hydrique qu'elle engendre sur la région ces dernières années. En effet, une telle installation ne peut pas être dimensionnée pour les seuls besoins de la ville et en fonction de surplus ponctuels d'électricité renouvelable produite. Il s'agit bel et bien de définir un besoin à plus large échelle et de voir comment y répondre. La forme du postulat est donc idéale pour mener ces études. Par les excellentes relations qu'entretiennent les SID avec d'autres distributeurs en Suisse, les études qui seront menées s'appuieront, pour autant que faire se peut, sur des expériences dans ce domaine. Une demande de crédit idoine pourrait être soumise au Conseil de Ville dans les échéances correspondant au dépôt d'un postulat.		